

RCS : ANNECY  
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)


Numéro de gestion : 1974 B 80063  
Numéro SIREN : 301 350 161  
Nom ou dénomination : COMPAGNIE DU MONT BLANC RESTAURATION (EN ABREGE CMB RESTAURATION)

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/017685

# **CMB Restauration**

**35 Place De la Mer de Glace**

**74400 CHAMONIX**

Comptes au 31/05/2023 Exemple certifié conforme 

---

## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Tableau flux trésorerie	7

### Annexes

Faits caractéristiques de l'exercice_CMBR_31052023	9
Principes, règles et méthodes comptables_CMBR_31052023	10
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions et dépréciations	15
Créances et dettes	16
Produits à recevoir et charges à payer	17
Produits et charges constatés d'avance	18
Composition du capital social	19
Ventilation du chiffre d'affaires	20
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	21
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	22
Situation fiscale différée et latente	23
Engagements financiers donnés et reçus	24
Eléments du fonds commercial	25
Effectif moyen	26
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	27
Filiales et participations	28
Evènements postérieurs à la date de clôture	29

# Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/05/2023	31/05/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	131 830	25 769	106 061	104 394
Fonds commercial	1 742 073		1 742 073	1 742 073
Autres immobilisations incorporelles	56 836	22 427	34 409	42 728
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	1 775 036	1 745 416	29 620	27 531
Autres immobilisations corporelles	2 902 405	2 368 446	533 959	648 244
Immobilisations en cours	13 617		13 617	7 286
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	544 734		544 734	544 734
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 439		2 439	2 439
Prêts	72 293		72 293	80 409
Autres immobilisations financières	9 772		9 772	9 772
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 251 034</b>	<b>4 162 058</b>	<b>3 088 977</b>	<b>3 209 610</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	12 238		12 238	5 621
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	234 156		234 156	192 430
Avances et acomptes versés sur commandes	30 118		30 118	5 425
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	350 417	739	349 678	193 478
Autres créances	122 246		122 246	162 876
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	1 746 717		1 746 717	1 717 912
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	29 417		29 417	13 551
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 525 309</b>	<b>739</b>	<b>2 524 570</b>	<b>2 291 292</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 776 344</b>	<b>4 162 797</b>	<b>5 613 547</b>	<b>5 500 903</b>

Rubriques		31/05/2023	31/05/2022
Capital social ou individuel	( dont versé : 2 160 000 )	2 160 000	2 160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		267 021	267 021
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale		93 714	75 699
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau		4 993	-210 271
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>563 506</b>	<b>360 295</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		10 693	6 332
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 099 927</b>	<b>2 659 076</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>PROVISIONS</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		866 865	933 374
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)	800 827	574 743
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 317	2 653
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		673 501	1 213 112
Dettes fiscales et sociales		98 930	60 964
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		58 496	45 296
Autres dettes		6 684	6 684
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance		5 000	5 000
<b>DETTES</b>		<b>2 513 620</b>	<b>2 841 826</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 613 547</b>	<b>5 500 903</b>

Rubriques	France	Exportation	31/05/2023	31/05/2022
Ventes de marchandises	3 245 287		3 245 287	1 786 842
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 128 280		1 128 280	997 020
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>4 373 567</b>		<b>4 373 567</b>	<b>2 783 862</b>
Production stockée				
Production immobilisée			2 456	
Subventions d'exploitation				132 642
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				13 191
Autres produits			388	1 579
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>4 376 411</b>	<b>2 931 275</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			14 288	9 343
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 288 840	722 186
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-48 344	17 833
Autres achats et charges externes			1 455 386	1 096 216
Impôts, taxes et versements assimilés			24 316	24 080
Salaires et traitements			521 205	345 188
Charges sociales			158 026	95 400
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			162 645	181 243
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			739	
Dotations aux provisions				
Autres charges			31 158	24 544
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 608 259</b>	<b>2 516 033</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>768 152</b>	<b>415 242</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 917	15 417
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>4 917</b>	<b>15 417</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			12 061	18 841
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>12 061</b>	<b>18 841</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-7 143</b>	<b>-3 425</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>761 009</b>	<b>411 817</b>

Rubriques	31/05/2023	31/05/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		133
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		37 500
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>37 633</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	173	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	4 361	1 461
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>4 534</b>	<b>1 461</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-4 534</b>	<b>36 172</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	192 969	87 694
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 381 328</b>	<b>2 984 325</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 817 822</b>	<b>2 624 030</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>563 506</b>	<b>360 295</b>

	31/05/2023	31/05/2022
<b>Résultat net global</b>	<b>563 506</b>	<b>360 295</b>
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	167 745	132 012
Subventions rapportées au compte de résultat	0	0
Plus et moins values de cession	0	-133
Dividendes reçus		
Abondons et pertes sur créances irrécouvrables		
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>731 251</b>	<b>492 174</b>
Elimination des produits et charges non liés à l'exploitation	-14 638	-5 090
Variation des créances et dettes sur opérations d'exploitation	-465 471	661 572
Coût de l'endettement	1 228	996
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>252 370</b>	<b>1 149 652</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-50 128	-10 468
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	133
<b>Investissements industriels nets</b>	<b>-50 128</b>	<b>-10 335</b>
Dividendes reçus		
Acquisition d'immobilisations financières	0	0
Cession d'immobilisations financières	0	0
<b>Investissements financiers nets</b>	<b>8 116</b>	<b>9 625</b>
<b>Variation des créances et dettes :</b>		
- sur les investissements industriels nets	13 200	-3 600
-sur les investissements financiers nets	0	0
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>	<b>-28 812</b>	<b>-4 309</b>
<b>Variation du capital</b>		
<b>Dividendes versés</b>	<b>-127 016</b>	<b>0</b>
<b>Variation des dettes financières</b>	<b>-66 509</b>	<b>-65 736</b>
<b>Décaissements sur intérêts</b>	<b>-1 228</b>	<b>-996</b>
<b>Variation des créances et dettes diverses</b>		
<b>Flux de trésorerie liés aux financements</b>	<b>-194 753</b>	<b>-66 732</b>
<b>Incidence des autres mouvements</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation de la trésorerie durant l'exercice</b>	<b>28 805</b>	<b>1 078 611</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>	<b>1 717 912</b>	<b>639 301</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>1 746 717</b>	<b>1 717 912</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE DURANT L'EXERCICE</b>	<b>28 805</b>	<b>1 078 611</b>

# Annexes

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

### 1) Transformation de la société en société par actions simplifiée

La proposition de transformation s'inscrit dans le cadre du développement de la société CMBR. En effet, l'adoption de cette forme juridique, dotée d'une plus grande liberté statutaire et d'un mode de fonctionnement plus simple, semble être plus favorable pour la réalisation des projets à venir.

Aux termes d'une décision en date du 10 novembre 2022, le cabinet GRANT THORNTON, a été désigné en qualité de Commissaire à la transformation.

La transformation de la Société a pris effet à compter de l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2022 décidant cette transformation.

La durée de la Société, son capital social et sa dénomination sociale restent inchangés.

Les comptes de l'exercice social clos le 31 mai 2023 sont établis, présentés et contrôlés conformément aux modalités prévues par les nouveaux statuts et les dispositions des articles L.227-1 à L.227-20 du Code de commerce relatifs aux sociétés par actions simplifiées.

Le mandat de gérant de Monsieur Mathieu DECHAVANNE a pris fin à compter de la décision de transformation de la Société, qui sera désormais gérée par la société COMPAGNIE DU MONT-BLANC SA en sa qualité de Président.

### 2) Aides en lien avec l'épidémie COVID-19

Ces aides d'État adoptées pour faire face à la crise du COVID 19 avaient permis d'atténuer les conséquences économiques d'une fermeture au public des infrastructures imposée par l'application des mesures sanitaires COVID 19 entre le 29 octobre 2020 et le 19 mai 2021.

Aucune aide n'a été perçue sur l'année en cours, la société CMBR avait en effet constaté et perçu la totalité des aides dont elle pouvait bénéficier sur les années précédentes. A titre comparatif et pour rappel des exercices précédents, le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des aides comptabilisées dans le cadre des dispositifs COVID :

	En K€ au 31/05/2022	En K€ au 31/05/2021
Indemnité activité partielle	5	44
Aide exonération de charges sociales liée à l'activité partielle	0	24
Aide au paiement des charges sociales	0	22
Fonds de solidarité	133	50

### 3) Emprunts

La société CMBR n'a pas contracté de nouveaux emprunts.

A la clôture de l'exercice clos de 31 mai 2023, la société a mobilisé la totalité de ses emprunts souscrits sous forme d'OCCC amortissables pour un montant de capital restant dû de 867 K€.

### **1- Identification des comptes et durée de l'exercice**

L'annexe au bilan est présentée avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2023.  
Le total bilan est de 5 613 547.09 € et le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 563 505.72 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 mai 2023.  
Les notes et les tableaux de la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels.

### **2- Application des conventions comptables**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC N° 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **3- Méthodes comptables**

#### **a) Changement de méthode**

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de méthode de présentation, au cours de l'exercice.

#### **b) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan au coût d'acquisition et correspondent :

- aux concessions, brevets et droits similaires amortissables sur 5 ans selon le mode linéaire,
- aux fonds de commerce.

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/ UE du 26 juin 2013 et de la publication au Journal officiel du 23 juillet 2015 de l'ordonnance n° 2015-900 et du décret n° 2015-903, l'ANC a modifié le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les modifications apportées au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les exercices comptables ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 portent sur :

- la définition du fonds commercial ;
- l'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée ;
- le mali technique de fusion ;
- les informations à mentionner dans l'annexe des comptes annuels ;
- les mesures de coordination.

Les travaux relatifs à la première application de cette règle ont conduit la Société à :

- rechercher une limitation de durée d'utilisation de ses fonds commerciaux afin d'éventuellement pratiquer un amortissement ;
- effectuer un test de dépréciation des fonds commerciaux même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Le résultat de ces travaux a conduit la société à identifier deux fonds de commerce :

- le fonds de commerce du Vertical Café & Shop exploité en propre pour 1 331 K€,

- le fonds de commerce de l'établissement de Lognan et du sommet des Grands Montets exploités par Serac pour 411 K€.

La société n'a pas identifié de limitation de durée d'utilisation à ces fonds de commerce.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations. Les durées d'amortissement par catégorie de biens sont les suivantes :

- |  |                     |
|--|---------------------|
| - Agencement, aménagement des constructions    | 10 ans linéaire     |
| - Installations techniques, matériels          | 5 à 10 ans linéaire |
| - Matériel de transport                        | 4 à 5 ans linéaire  |
| - Mobilier, matériel de bureau et informatique | 5 à 10 ans linéaire |

L'amortissement économique est le mode linéaire.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition.

Des dépréciations sont éventuellement calculées en fonction de l'actif net, des perspectives d'évolution et de rentabilité des sociétés concernées ou de la valeur de réalisation estimée des participations détenues.

Les dépôts immobilisés sont évalués à leur valeur nominale.

e) Stocks

Les stocks sont principalement constitués de matières premières, d'approvisionnements et de marchandises.

Les stocks sont inscrits à leur coût d'acquisition.

La méthode de valorisation retenue est celle du « premier entré-premier sorti » (PEPS ou FIFO).

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Dépréciations

Les dépréciations qui figurent au bilan concernent :

- dépréciation des comptes clients
- autres dépréciations

Les dépréciations sont calculées en fonction des risques estimés.

h) Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite résultent des obligations légales et conventionnelles et sont déterminés pour les salariés permanents et saisonniers sous déduction des éventuelles primes versées aux compagnies d'assurances en couverture de l'engagement. Le montant de l'engagement est porté en engagements hors bilan.

L'évaluation de ces engagements est calculée selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- la probabilité de maintien dans l'entreprise jusqu'au départ en retraite,
- la probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite,
- l'évolution de la base de calcul de l'indemnité,
- l'inflation,
- le taux d'actualisation (basé sur l'évolution du taux iBoxx € Corporates AA) : 3.50 % par an au 31 mai 2023,
- le prorata d'ancienneté.

La loi Fillon du 21 août 2003 a repoussé l'âge légal de mise à la retraite du salarié, à l'initiative de l'employeur, de 60 à 65 ans et a été renforcée par la loi de financement de la Sécurité Sociale du 26 décembre.

La loi de financement rectificative de la sécurité sociale promulguée le 14 avril 2023 et publiée au Journal Officiel le 15 avril 2023 prévoit notamment un recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030.

De ce fait, les indemnités de départ en retraite de l'ensemble des salariés ont été calculées avec charges sociales sur la base d'un âge de départ moyen estimé à 65 ans pour les cadres et à 64 ans pour les non cadres.

i) Intégration fiscale

CMB Restauration est soumise au régime de l'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002 et intégrée fiscalement avec sa société consolidante, la Compagnie du Mont-Blanc. L'impôt sur les sociétés comptabilisé est celui qui serait constaté en l'absence d'intégration fiscale, étant entendu qu'en cas de déficit fiscal, CMB R constate une créance sur la tête de groupe d'intégration fiscale du montant correspondant à l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal.

**4- Autres informations**

Parties liées

L'information sur les parties liées, au titre des Règlements 2010-02 et 2010-3 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables, est disponible dans le rapport spécial des commissaires aux comptes qui figure dans le rapport financier annuel.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 927 949		2 790
Terrains			
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 759 368		15 668
Installations générales, agenc., aménag.	2 059 953		7 492
Matériel de transport	68 098		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	740 014		17 847
Emballages récupérables et divers	9 001		
Immobilisations corporelles en cours	7 286		14 740
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 643 720</b>		<b>55 747</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	544 734		
Autres titres immobilisés	2 439		
Prêts et autres immobilisations financières	90 180		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>637 354</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 209 023</b>		<b>58 537</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			1 930 739	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			1 775 036	
Installations générales, agencements divers			2 067 445	
Matériel de transport			68 098	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			757 861	
Emballages récupérables et divers			9 001	
Immobilisations corporelles en cours	8 410		13 617	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 410</b>		<b>4 691 057</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			544 734	
Autres titres immobilisés			2 439	
Prêts et autres immobilisations financières	8 116		82 064	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>8 116</b>		<b>629 238</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 526</b>		<b>7 251 034</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	38 754	9 442		48 196
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>38 754</b>	<b>9 442</b>		<b>48 196</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 731 838	13 579		1 745 416
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 431 437	132 066		1 563 503
Matériel de transport	68 098			68 098
Matériel de bureau et informatique, mobilier	720 286	7 559		727 845
Emballages récupérables, divers	9 001			9 001
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 960 659</b>	<b>153 203</b>		<b>4 113 862</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 999 413</b>	<b>162 645</b>		<b>4 162 058</b>

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.  
Fonds Cial  
Autres. INC.

### INCORPOREL.

Terrains  
Construct.  
- sol propre  
- sol autrui  
- installations  
Install. Tech.  
Install. Gén.  
Mat. Transp.  
Mat bureau  
Embal récup.

### CORPOREL.

<b>Acquis. titre</b>	<b>4 361</b>				<b>4 361</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 361</b>				<b>4 361</b>

### Charges réparties sur plusieurs exercices

	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
--	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler  
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	6 332	4 361		10 693
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>6 332</b>	<b>4 361</b>		<b>10 693</b>

Provisions pour litiges  
Provisions pour garanties données aux clients  
Provisions pour pertes sur marchés à terme  
Provisions pour amendes et pénalités  
Provisions pour pertes de change  
Provisions pour pensions, obligations similaires  
Provisions pour impôts  
Provisions pour renouvellement immobilisations  
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.  
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer  
Autres provisions pour risques et charges

**PROVISIONS RISQUES ET CHARGES**

Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients		739		739
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>		<b>739</b>		<b>739</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 332</b>	<b>5 100</b>		<b>11 431</b>
----------------------	--------------	--------------	--	---------------

Dotations et reprises d'exploitation	739			
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles	4 361			
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

**ETAT DES CREANCES** Montant brut 1 an au plus plus d'un an

Créances rattachées à des participations		
Prêts	72 293	72 293
Autres immobilisations financières	9 772	9 772
Clients douteux ou litigieux	887	887
Autres créances clients	349 530	349 530
Créance représentative de titres prêtés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices		
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	23 708	23 708
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés		
Etat, autres collectivités : créances diverses		
Groupe et associés		
Débiteurs divers	98 538	98 538
Charges constatées d'avance	29 417	29 417

**TOTAL GENERAL** 584 143 584 143

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	8 116
Prêts et avances consentis aux associés	

**ETAT DES DETTES** Montant brut 1 an au plus plus d'1 an,-5 ans plus de 5 ans

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	198	198
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	866 667	866 667
Emprunts et dettes financières divers	800 827	800 827
Fournisseurs et comptes rattachés	673 501	673 501
Personnel et comptes rattachés	28 881	28 881
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 670	33 670
Etat : impôt sur les bénéfices		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	20 822	20 822
Etat : obligations cautionnées		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	15 557	15 557
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 496	58 496
Groupe et associés		
Autres dettes	6 684	6 684
Dettes représentatives de titres empruntés		
Produits constatés d'avance	5 000	5 000

**TOTAL GENERAL** 2 510 304 2 510 304

Emprunts souscrits en cours d'exercice	867 029
Emprunts remboursés en cours d'exercice	933 538
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

## Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/05/2023	31/05/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 596	1 485
Autres créances		102
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 596</b>	<b>1 587</b>

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/05/2023	31/05/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	198	41
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 573	15 413
Dettes fiscales et sociales	98 930	23 917
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 496	45 296
Autres dettes	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>175 197</b>	<b>84 667</b>

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/05/2023</b>	<b>31/05/2022</b>
Produits d'exploitation	5 000	5 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>31/05/2023</b>	<b>31/05/2022</b>
Charges d'exploitation	29 417	13 551
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 417</b>	<b>13 551</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	141 129			15,31
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/05/2023	Total 31/05/2022	%
Prestations de services	412 581		412 581	155 711	164,97 %
Ventes de marchandises	2 955 038		2 955 038	1 786 842	65,38 %
Produits des activités annexes	1 005 948		1 005 948	841 309	19,57 %

<b>TOTAL</b>	<b>4 373 567</b>		<b>4 373 567</b>	<b>2 783 862</b>	<b>57,10 %</b>
--------------	------------------	--	------------------	------------------	----------------

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	761 009	194 126	566 883
Résultat exceptionnel à court terme	-4 534	-1 157	-3 377
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>756 475</b>	<b>192 969</b>	<b>563 505</b>

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			563 506
Impôt sur les bénéfices			192 969
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			<b>756 475</b>
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	4 361		4 361
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			<b>4 361</b>
<b>AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>			<b>760 836</b>

Rubriques	Montant
-----------	---------

**IMPOT DU SUR :**

Provisions réglementaires :

Provisions pour hausse de prix

Provisions pour fluctuation des cours

Provisions pour investissements

Amortissements dérogatoires

10 693

Subventions d'investissement

**TOTAL ACCROISSEMENTS**

**10 693**

**IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :**

Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :

Congés payés

15 083

Participation des salariés

Autres

A déduire ultérieurement :

Provisions pour propre assureur

Autres

**TOTAL ALLEGEMENTS**

**15 083**

**SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE -4 390**

**IMPOT DU SUR :**

Plus-values différées

53 571

**CREDIT A IMPUTER SUR :**

Déficits reportables

Moins-values à long terme

**SITUATION FISCALE LATENTE NETTE 53 571**

## Engagements financiers donnés et reçus

		Engagements donnés				
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

Engagements en matière de pension

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--

		Engagements reçus				
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--

		Engagements réciproques				
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--





## Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
COMPAGNIE DU MONT-BLANC 35 place de la Mer de Glace - 74400 CHAMONIX	Société Anonyme	6 885 554	100,00 %

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>						
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>						
Hôtel et Restaurants du Montenvers	75 000	40		544 240		
Montenvers - 74400 Chamonix-Mont-Blanc	-32 546			544 240		
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>						
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			
			0,00			

A notre connaissance, aucun évènement n'est à signaler.

## COMPAGNIE DU MONT-BLANC RESTAURATION

Société par actions simplifiées  
Au capital de 2 160 000 euros  
Siège social : 35 place de la Mer de Glace  
74000 CHAMONIX  
RCS ANNECY B 301 350 161

### DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 NOVEMBRE 2023 RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2023

L'an deux mille vingt trois et le seize novembre à quinze heure, à Chamonix (74400), 35 Place de la Mer de Glace, la Compagnie du Mont-Blanc représentée par Mathieu DECHAVANNE associé unique de la société rend compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mai 2023, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Seront lus les rapports du commissaire aux comptes.

### PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DU GROUPE

Née en 2000 du rapprochement des trois principaux exploitants de remontées mécaniques de la Vallée de Chamonix, berceau de l'alpinisme et des sports d'hiver, la Compagnie du Mont-Blanc est l'un des leaders français de son secteur d'activité.

Le Groupe Compagnie du Mont-Blanc exploite dans le cadre de délégations de service public, des domaines skiables et des sites touristiques d'excursion situés autour du Mont-Blanc, sur le territoire des communes de Chamonix, Les Houches, Vallorcine, Saint-Gervais, Megève et Demi-Quartier, qu'il dessert par des remontées mécaniques à câble et des trains de haute montagne à crémaillère.

Compagnie du Mont-Blanc SA (CMB SA) gère à Chamonix trois grands domaines skiables d'altitude (Les Grands-Montets, Brévent-Flégère et Balme) et deux grands sites touristiques à dominante estivale (Aiguille du Midi, Train du Montenvers - Mer de Glace). Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020 et la mise en place du nouveau contrat de délégation de service public, l'exploitation du Tramway du Mont-Blanc est assurée par la société Compagnie du Tramway du mont-Blanc, filiale à 80 % de CMB SA. Ces activités représentent 1,4 million de journées/skieur l'hiver et 0,9 à 1,1 million de visiteurs l'été, soit environ 2,4 millions de visites par an.

Filiale à 100 % de CMB SA, la SARL unipersonnelle Compagnie du Mont-Blanc Restauration (CMB R), exploite les principaux restaurants et les boutiques souvenirs situés sur les domaines skiables et sites touristiques, soit en les gérant directement (boutiques du Montenvers et de l'Aiguille du Midi), soit en les confiant à des locataires-gérants. CMB R détient elle-même 30 % de la SARL Hôtel Restaurants du Montenvers (HRM) créée en association avec le groupe SIBUET (70 %) qui en a exercé le contrôle jusqu'au 30 septembre 2019, date de son désengagement au profit CMB R (40 %) et SHCR (60 %). HRM exploite le Grand Hôtel du Montenvers et le Bar Panoramique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans le cadre d'un Bail Emphytéotique Administratif communal (durée 40 ans), bâtiments hébergeant l'hôtellerie-restauration du site du Montenvers, et depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, le Bar des Glaciers situé dans une aile de la gare d'arrivée du train du Montenvers.

La SA des Remontées Mécaniques de Megève (SRMM), acquise à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2015 auprès de la Commune de Megève et de la société SFHM-Groupe Edmond de Rothschild, exploite les domaines skiables de Rochebrune et du Mont d'Arbois (0,8 million journées/skieur) situés sur le territoire des communes de Megève, Demi-Quartier et Saint-Gervais (0,3 million journées/skieur), au cœur de l'espace Evasion Mont-Blanc. Au 31 mai 2021, la participation de CMB SA dans SRMM s'élève à 54,83 %.

Enfin en complément de sa participation dans SRMM, CMB SA détient une participation de 7,5 % dans la SAEM Megève Développement.

La SA des Remontées Mécaniques Les Houches / Saint-Gervais (LHSG SA) qui exploite le domaine skiable Les Houches / Saint Gervais est une filiale de remontées mécaniques de Compagnie du Mont-Blanc SA et est détenue à hauteur de 72,5 % depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Depuis le 19 décembre 2017, CMB SA est actionnaire unique de la SARL SET Vormaine qui exploite l'hiver la délégation de service public du domaine skiable de la Vormaine situé au pied du Glacier du Tour et de la Montagne de Balme ; et gère l'été pour le compte de la Commune de Chamonix le télésiège des Bossons, point d'accès des itinéraires de montagne autour du glacier du même nom.

Compagnie du Mont-Blanc SA est également présente au capital (5,68 %) de la société Courmayeur Mont Blanc Funivie (CMBF), qui exploite les remontées mécaniques de Courmayeur en Vallée d'Aoste (Italie).

CMB SA, depuis le 30 novembre 2018, détient 36 % de la société SERAC qui exploite les restaurants d'altitude des domaines skiables de Chamonix ainsi qu'un restaurant dans la gare de la Caboché à Megève. CMB SA a acquis **1 223 actions** SERAC SAS complémentaires représentant 3,43 % du capital social à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021. A l'issue de cette opération, la participation de CMB SA dans SERAC SAS est portée de **36% à 39,43 %**.

Le 1<sup>er</sup> juin 2023 – Prise de contrôle dans SERAC SAS par CMB SA par acquisition en numéraire. Montée au capital de 39,43 % à 93,33 %, les enfants d'Alain Cavalli actuel Président de SERAC SAS ne conservant plus que 6,67 % du capital pendant 2 ans.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020, la nouvelle délégation de service public du Tramway du Mont-Blanc, qui a fait l'objet d'un appel d'offre remporté par la société dédiée Compagnie du Tramway du Mont-Blanc SAS créée le 13 mai 2020, est détenue à 80 % par Compagnie du Mont-Blanc SA en association avec la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts 20 %.

CMB SA a également souscrit 60% du capital de Compagnie de la Mer de Glace SAS société dédiée créée pour exploiter la nouvelle DSP du site du Montenvers Mer de Glace créée le 27 mai 2021 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2021 en association avec la Banque des Territoires – Caisse des dépôts 30% et de Crédit Agricole des Savoie 10%.

### **Activité de restauration et boutique souvenirs**

En 2002, alors qu'elle s'apprêtait à fusionner ses trois filiales de restauration, Compagnie du Mont-Blanc SA a défini un cadre stratégique d'intervention dans cette activité : le métier de restaurateur n'est exercé par CMB que pour autant qu'il est complémentaire de son offre principale de remontées mécaniques, est rentable et s'auto suffit. Cette activité qui dépend d'une convention collective distincte a été logée dans une filiale à 100 %, la SARL CMB Restauration.

La mise en œuvre de la stratégie définie en 2002 a conduit la société à mettre en location-gérance les établissements les plus coûteux en main d'œuvre et les moins rentables (Chalet refuge de Lognan, Restaurant Panoramic Brévent, Buvette du Savoy, Brasserie du Tramway du Mont-Blanc), ce qui a permis également d'introduire dans un premier temps une plus grande diversité dans le service de restauration proposé à la clientèle sur les sites de la Compagnie du Mont-Blanc et une émulation entre exploitants de restaurants concurrents, sachant que la seule concurrence dont les murs ne sont pas la propriété de CMB SA est le restaurant Altitude 2000 au Brévent qui appartient à une société indépendante du groupe CMB (Société Nouvelle de Planpraz).

Jusqu'au 30 novembre 2007, CMB Restauration exploitait elle-même les établissements suivants :

- le Restaurant Cafétéria 3842 m (site de l'Aiguille du Midi),
- le Blanchot (départ du site de l'Aiguille du Midi),
- la Bergerie de Planpraz (site du Brévent),
- le Chalet de Charamillon (site de Balme),
- l'hôtel-Restaurant du Montenvers, le Buffet de la gare et le Café Panoramique ouvert l'été uniquement (site du Montenvers),

- le Restaurant de la Flégère, la Chavanne et le Mazot ouverts l'hiver uniquement (site de la Flégère),
- le Restaurant de Lognan et l'Aiguille des Grands Montets (site des Grands Montets),
- le Restaurant de Plan Joran ouvert l'hiver uniquement (site des Grands Montets),
- les Boutiques souvenirs (sites de l'Aiguille du Midi et du Montanvers).

Le groupe Compagnie du Mont-Blanc s'était alors recentré sur son cœur de métier que sont les remontées mécaniques et avait parachevé son désengagement de la restauration en confiant la gérance de la plupart de ses points de vente à l'exception de ceux situés sur le site du Montanvers, à une société constituée à cet effet par les anciens cadres de la SARL CMB Restauration avec le concours d'investisseurs privés, à compter du 1er décembre 2007. La Société avait ainsi tourné une page de son histoire en voyant essaimer ses cadres et en renonçant pour l'essentiel à exploiter ses établissements en direct.

L'exercice clos le 31 mai 2010 avait, quant à lui, vu un infléchissement de la stratégie de la Société. En effet, à défaut de parvenir à trouver une offre de gérance satisfaisante, le nouvel établissement Vertical Café & Shop, mis en service en décembre 2009 dans une aile de la gare de départ du téléphérique de l'Aiguille du Midi, a été exploité en direct par CMB Restauration. L'exploitation de ce point de vente a maintenant trouvé un rythme de croisière satisfaisant et ses recettes notamment en boutique souvenirs ne cessent de progresser, CMB Restauration est satisfaite de cette activité et de sa progression et possède désormais une vraie compétence et légitimité dans la gestion de boutique souvenirs.

De manière plus large, la Compagnie du Mont-Blanc SA se livre à une réflexion stratégique sur les éléments d'actifs qu'elle détient en propre (actifs immobiliers liés principalement à l'activité d'hôtellerie-restauration et boutiques). Les dernières renégociations de délégations de service public ont été l'occasion d'identifier clairement ces biens avec le délégant pour les distinguer des biens de retour. La Société étudie les conditions juridiques et économiques de la valorisation de ces actifs.

### **Activités en matière de recherche et de développement**

La société Compagnie du Mont-Blanc Restauration ne développe pas d'activité de recherche et de développement de type industriel. Toutefois, des études marketing et commerciales (fréquentation, flux de clientèle...), techniques (sites touristiques) sont réalisées chaque année par Compagnie du Mont-Blanc SA et concourent aux prestations de services servies par cette dernière. Les études réalisées pour des projets spécifiques comme le bar boutique de l'Aiguille du Midi, entrent dans le coût de revient des investissements auxquels elles se rapportent.

### **Filiales et participations**

Le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.

#### **HOTEL RESTAURANTS DU MONTANVERS**

En abrégé : HRM

Siège social : 29 bis rue d'Astorg – 75 008 PARIS

SARL au capital de 75 000 euros

R.C.S. de Paris : 814 973 624

Objet : Hôtellerie et restauration.

Nombre de titres détenus : 20 000 parts sur les 50 000 parts composant le capital social

Pourcentage du capital détenu : 40,0 % par la Sarl Compagnie du Mont-Blanc Restauration

Valeur nette comptable des titres détenus : 544 K€

### **Fonctionnement de l'entreprise**

Du 1<sup>er</sup> décembre 2007 au 30 novembre 2018, la Société avait mis en location gérance au profit de la Société SERAC (Société d'Exploitation des Restaurants d'Altitude de Chamonix) créée par les anciens cadres de CMB Restauration, les fonds de commerce des points de vente suivants :

- self, bar, snack et cantine de LOGNAN,
- restaurant la Bergerie de PLANPRAZ,
- restaurant, bar, snack, self de PLAN JORAN,
- self et snacks de la FLEGERE,
- self de CHARAMILLON,
- self, snack et boutique de l'AIGUILLE DU MIDI.

Pour rappel, ces contrats de location gérance initialement consentis jusqu'au 31 décembre 2018 (terme initial des délégations de services publics) pour une durée initiale de 11 années ont été ramenés au 30 novembre 2018 lors de l'appel d'offres lancé au printemps 2018. Les contrats particuliers des deux points de vente de Plan Joran et de la Bergerie, dont les durées initiales étaient de 3 années avaient vu à l'occasion de négociations intervenues avec la société SERAC, leur durée alignée sur celle des autres contrats. En contrepartie, la société SERAC avait pris l'engagement de réaliser près de 3 millions d'euros d'investissements sur l'ensemble des restaurants dont elle avait la gérance d'ici la fin des contrats.

SERAC ayant présenté une offre satisfaisante au regard de l'appel d'offre poursuit l'exploitation de la Bergerie de Planpraz et de Plan Joran tout comme la BG SARL pour le Panoramique Brévent.

Le snack des Grands Montets a échu à un nouveau gérant, Madame Laure de Vivie. Cependant, du fait de l'incendie qui a détruit la gare du plateau de Lognan et rendu inexploitable le téléphérique permettant l'accès à la gare sommitale et par conséquent au snack, Madame de Vivie ne pourra exploiter l'établissement qu'à l'issue des travaux de reconstruction du deuxième tronçon du téléphérique des Grands Montets.

Le Groupe CMB veille à introduire de la diversité et de la concurrence dans l'offre de restauration présente sur les sites qu'elle exploite. Ainsi, le Bar de la Chavanne situé sur le domaine skiable de la Flégère jusqu'alors exploité par SERAC - bien que ne dépendant pas du contrat de DSP - a également fait l'objet d'un appel à /projet et a été attribué à un indépendant depuis l'hiver 2018-2019.

Enfin, CMB Restauration a souhaité reprendre en direct l'exploitation de la boutique sommitale de l'Aiguille du Midi. L'objectif stratégique de CMB R est de poursuivre le développement et d'accroître la rentabilité d'un pôle de boutiques de souvenirs et de produits dérivés en s'appuyant sur son expérience et les bonnes performances de ses commerces du Vertical Shop et de la nouvelle boutique du Montanvers qu'elle gère par ailleurs.

Dans ce cadre, la Société a externalisé au profit de la société SERAC une part importante de son chiffre d'affaires Restauration et Boutique, pour un montant de l'ordre de 7 millions d'euros, ainsi que les charges d'exploitation correspondant à cette activité (achats, personnel, etc.). En contrepartie, CMB Restauration enregistre en produits les loyers facturés à la société SERAC sur la base d'une part de loyer « fixe » égale à 6 % d'un chiffre d'affaires moyen HT des trois derniers exercices et d'une part « variable » égale à 6 % de la totalité du chiffre d'affaires HT réalisé au cours de l'exercice concerné.

Par avenant à la convention d'occupation précaire du 29 novembre 2002 signé avec la Compagnie du Mont-Blanc, de nouvelles modalités de calcul du loyer annuel des murs des restaurants ont été définies pour s'adapter aux loyers de locations gérance perçus par CMB Restauration. CMB Restauration conserve ainsi la

moitié de la part « fixe » des loyers de location gérance en rémunération de la location de ses fonds de commerce, le reste étant reversé à CMB SA en rémunération de la mise à disposition des murs des points de vente.

Les loyers encaissés des locataires-gérants et reversés pour partie à CMB SA qui est propriétaire des murs exploités par CMB Restauration sont étroitement liés au chiffre d'affaires réalisé par chaque établissement. Le tableau de synthèse en page suivante résume l'activité des points de ventes gérés par CMB Restauration.

**BASES + LOYERS CMBR 2022 2023**

En €	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.		LOYERS VERSES		LOYERS ENCAISSES	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>SITES CMBR</b>						
Cinéma immersif (ouverture le 22/02/20)	118 700	41 506	10 683	3 736		
Vertical Café	204 726	74 295	115 127	6 688		
Boutique du Bar des Glaciers		32 516		4 582		
Vertical Shop	1 075 372	400 074		36 008		
3842 boutique à partir du 01/12/2018	1 063 173	681 654	55 686	61 350		
Buvette de Saint-Gervais	52 306		6277			
<b>SITES CMG</b>						
Boutique Montenvers	845 149	598 802	76063	53 892		
<b>SITES SERAC</b>						
Bergerie	1 931 042	1 535 155	166 638	140 321	217 413	188 533
Refuge Flégère	260 378	142 260	31 245	17 071	31 245	17 071
Flégère	1 785 098	1 435 164	146 953	121 595	186 799	157 080
Plan-Joran	1 030 882	823 723	89 866	64 280	117 878	79 097
Lognan	777 294	591 656	64 096	44 715	81 554	53 931
Charamillon	1 000 734	765 988	82 516	57 905	104 989	69 850
Vente à emporter Aiguille du Midi	1 150 490		100 629		132 228	
3842 boutique jusqu'au 30/11/2018		792 758		77 585		107 614
<b>AUTRES GERANCES</b>						
Vente à emporter Aiguille du Midi		9 812	10 595	7 359	14 125	9 812
Panoramic Brévent		75 658	36 439	56 743	38 586	75 658
Buvette du Savoy	0	5 306	4 059	3 980	5 412	5 306
Buvette de Saint-Gervais		NC	0	0		0
Refuge de Lognan		13 050	9 998	9 788	13 330	13 050
Chavanne		43 876	31 637	32 907	42 207	43 876
Refuge Flégère		18 650	14 325	13 988	19 100	18 650
<b>TOTAL</b>	<b>11 295 343</b>	<b>8 081 901</b>	<b>1 092 832</b>	<b>814 470</b>	<b>1 004 867</b>	<b>839 528</b>
<b>Dont :</b>						
Restauration CMB R	257 031	74 295	115 127	6 688	0	0
Exploitation CMB R	3 102 394	1 754 552	112 646	105 675	0	0
Locations gérances	7 935 918	6 253 054	865 059	702 108	1 004 867	839 528

**Activité de l'été 2022**

L'été 2022 en France métropolitaine a été le deuxième plus chaud jamais enregistré, avec un nouveau record de 33 jours de vague de chaleur.

Après deux années de pandémie marquées par un grand nombre de restrictions, les Français sont repartis en vacances et la clientèle étrangère a repris le chemin de l'Hexagone..

- ✓ Au mois de juillet, grandes manifestations au Pays du Mont-Blanc (marathon du mont blanc, cosmo Jazz, Jumping de Megève, etc.).
- ✓ Au mois d'août, L'Ultra Trail du Mont-Blanc a drainé une forte affluence en vallée de Chamonix et sur le parcours des courses d'endurance de cette manifestation.

- ✓ Au mois de septembre, du beau temps avec des températures élevées, soit une fin d'été favorable au tourisme.

Avec la fin de l'état d'urgence sanitaire et du régime de sortie de crise depuis le 1er août 2022, le Groupe reprend peu à peu une activité normale tout en restant prudent sur une éventuelle rechute de la situation sanitaire.

À la surprise générale et malgré des prévisions économiques alarmistes, la saison estivale 2022 a été remarquable en France. L'activité a dépassé toutes les espérances et retrouvé son niveau d'avant-Covid et ce malgré l'inflation qui pèse sur le budget des ménages, et de la pénurie de main d'œuvre nécessaire au bon accueil des visiteurs. La fréquentation a retrouvé ses niveaux pré-pandémie presque à l'identique de 2019.

### **Hiver 2022-2023**

Les vacances de Noël ont été marquées par un enneigement déficitaire à basse et moyenne altitudes et par des températures très douces pour la saison fin décembre et première quinzaine de janvier. Le bilan est donc hétérogène entre les stations de haute altitude qui ont enregistré une bonne fréquentation

Le mois de janvier, malgré une absence de neige en début d'année, enregistre un record de fréquentation.

Le mois de février a lui aussi profité d'une belle dynamique.

Le mois de mars (2<sup>ème</sup> quinzaine) en repli pour la fréquentation des stations de la destination Savoie Mont Blanc est en recul de - 4% du volume de nuitées (tous hébergements confondus) par rapport à l'hiver précédent.

Les réservations sont en recul sur le mois d'avril. Lundi de Pâques le 10.04 était trop proche de la fin de saison.

Les nombreuses précipitations au mois d'avril et mai, principalement les week-ends avec de fortes chutes de neige ont rendu un manteau neigeux rendu instable.

Il ressort un repli de fréquentation de - 2 % des remontées mécaniques en France avec un enneigement réduit, des ouvertures partielles de domaines skiables de moyenne altitude dans un contexte économique, social et politique difficile marqué par les grèves contre la réforme des retraites, l'inflation et les pénuries de carburant.

Mais il ressort également une bonne dynamique de la fréquentation étrangère, avec une présence très majoritaire des Britanniques sur cette période.

**Avec un week-end de Pâques** positionné plus tôt qu'en n-1 et un **enneigement réduit** en mars, ni les vacances scolaires des Britanniques et des Belges en tout début de période n'ont été suffisantes pour déclencher des séjours sur cette période marquée par un retour de la neige en stations malheureusement trop tardif.

## **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

### **1) Transformation de la société en société par actions simplifiée**

La proposition de transformation s'inscrit dans le cadre du développement de la société CMBR. En effet, l'adoption de cette forme juridique, dotée d'une plus grande liberté statutaire et d'un mode de fonctionnement plus simple, semble être plus favorable pour la réalisation des projets à venir.

Aux termes d'une décision en date du 10 novembre 2022, le cabinet GRANT THORNTON, a été désigné en qualité de Commissaire à la transformation.

La transformation de la Société a pris effet à compter de l'article extraordinaire du 19 décembre 2022 décidant cette transformation.

La durée de la Société, son capital social et sa dénomination sociale restent inchangés.

Les comptes de l'exercice social clos le 31 mai 2023 sont établis, présentés et contrôlés conformément aux modalités prévues par les nouveaux statuts et les dispositions des articles L.227-1 à L.227-20 du Code de commerce relatifs aux sociétés par actions simplifiées.

Le mandat de gérant de Monsieur Mathieu DECHAVANNE a pris fin à compter de la décision de transformation de la Société, qui sera désormais gérée par la société COMPAGNIE DU MONT-BLANC SA en sa qualité de Président.

## 2) Aides en lien avec l'épidémie COVID-19

Ces aides d'État adoptées pour faire face à la crise du COVID 19 avaient permis d'atténuer les conséquences économiques d'une fermeture au public des infrastructures imposée par l'application des mesures sanitaires COVID 19 entre le 29 octobre 2020 et le 19 mai 2021.

Aucune aide n'a été perçue sur l'année en cours, la société CMBR avait en effet constaté et perçu la totalité des aides dont elle pouvait bénéficier sur les années précédentes. A titre comparatif et pour rappel des exercices précédents, le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des aides comptabilisées dans le cadre des dispositifs COVID :

	En K€ au 31/05/2022	En K€ au 31/05/2021
Indemnité activité partielle	5	44
Aide exonération de charges sociales liée à l'activité partielle	0	24
Aide au paiement des charges sociales	0	22
Fonds de solidarité	133	50

## 3) Emprunts

La société CMBR n'a pas contracté de nouveaux emprunts.

A la clôture de l'exercice clos de 31 mai 2023, la société a mobilisé la totalité de ses emprunts souscrits sous forme d'OCCC amortissables pour un montant de capital restant dû de 867 K€.

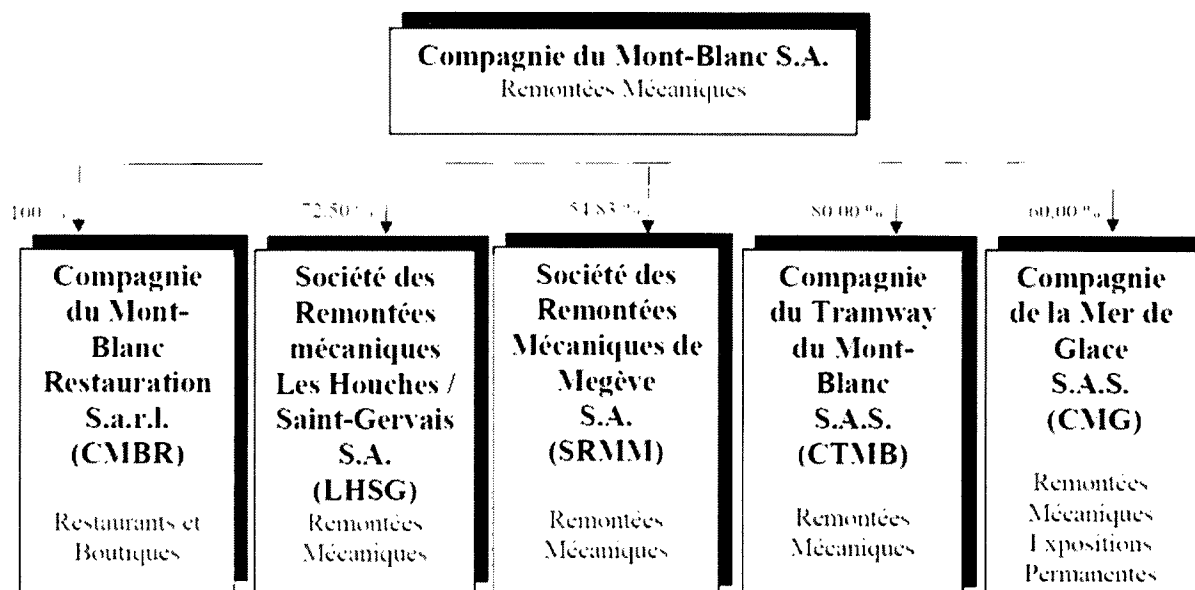
## PRESENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE COMPAGNIE DU MONT-BLANC

### Actionnariat du groupe Compagnie du Mont-Blanc

Au 31 mai 2023, la Compagnie des Alpes détient 37,49 % du capital social de CMB SA, la SAEM Chamonix Développement et la Famille Jérôme SEYDOUX, chacune 18,03 %.

### Organigramme juridique du groupe Compagnie du Mont-Blanc

Au 31 mai 2023, l'organigramme du Groupe est le suivant :



## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS ET PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC N° 2019-09 du 18 décembre 2019 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le compte de résultat et le bilan figurent en annexe et appellent les commentaires suivants :

### COMPTE DE RÉSULTAT

Dans ce contexte, le CA HT de CMB Restauration s'élève à 4 374 K€, en hausse de 57,1% par rapport à 2 784 K€ à l'exercice précédent et en hausse de 277,7% par rapport à 1 158 K€ en n-2.

Les charges d'exploitation s'élèvent à -3 608 K€ contre -2 516 K€ pour l'exercice.

Elles sont essentiellement constituées :

- d'achats, autres achats et charges externes pour -2 766 K€ contre -1 894 K€ l'exercice précédent. Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des achats de marchandises et matières premières de - 2 710 K€ contre - 1 846 K€ l'exercice précédent soit - 46.8% en lien avec la croissance du CA ;
- d'impôts et taxes pour -24 K€ en ligne avec l'exercice précédent ;
- de frais de personnel pour - 679 K€ contre -441 K€ l'exercice précédent en lien avec la hausse de CA et le besoin supplémentaire en personnel saisonnier et détaché;
- de dotations aux amortissements et provisions pour -163 K€ contre -181 K€ l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 768 K€ contre 415 K€ l'exercice précédent.

Après comptabilisation du résultat financier (- 7 K€), du résultat exceptionnel (-5 K€) et de l'impôt sur les sociétés (-193 K€), le résultat net se traduit par un bénéfice de 564 K€ contre un bénéfice de 360 K€ sur l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats des cinq derniers exercices, prévu par l'article R. 225-102 du Code du commerce.

## **BILAN**

### **Actif**

L'actif immobilisé net s'élève à 3 089 K€ contre 3 210 K€ à la fin de l'exercice précédent. La variation s'explique principalement par la dotation aux amortissements et peu d'acquisitions sur l'exercice.

Les stocks de marchandises s'élèvent à 246 K€ contre 198K€ l'exercice précédent.

Les créances et avances s'élèvent à 502 K€ contre 362 K€ l'exercice précédent.

Les disponibilités s'élèvent à 1 747 K€ contre 1 718 K€ en n-1.

Les charges constatées s'élèvent à 29 K€ contre 14 K€ l'exercice précédent.

### **Passif**

Les capitaux propres s'élèvent à 3 100 K€ incluant un capital social de 2 160 K€.

Les dettes financières s'élèvent à 1 668 K€ contre 1 508 K€ l'exercice précédent. Ces dettes incluent 867 K€ de dettes envers établissements de crédit et le reste de dettes envers associés.

Les dettes d'exploitation d'un montant de 776 K€ sont en diminution de -501 K€ par rapport à l'exercice précédent qui concerne principalement le poste « fournisseurs ».

Les dettes diverses et produits constatés d'avance s'élèvent à 70 K€ et augmentent de +13 K€ principalement sur le poste fournisseurs d'immobilisations.

Le total du bilan s'élève à 5 614 K€ contre 5 501 K€ l'exercice précédent.

## **AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le résultat de l'exercice s'élève à 563 505,72 € et peut être affecté de la manière suivante :

<b>Report à nouveau antérieur</b>	4 993,24 €
+ Résultat bénéficiaire de l'exercice	563 505,72 €
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>568 498,96 €</b>
- 5% affectés à la réserve légale	- 28 175,29 €
- Distribution de dividendes	- 282 258,00 €
<b>Solde affecté au report à nouveau</b>	<b>258 065,67 €</b>

### **Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire distribué au titre de l'exercice clos le 31 mai 2023 est de 2 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 29 novembre 2023.  
Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende
2019/2020	0 €
2020/2021	0 €
2021/2022	127 016 €

### **ACTIONNARIAT**

L'identité des personnes physiques ou morales détenant plus des 2/3 du capital (en % du capital et en nombre de voix), à la date du 31 mai 2023 est :

- Compagnie du Mont-Blanc SA à 100 %.

### **DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 0 euros correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal (article 39-4 du CGI).

Par conséquent, l'impôt supporté au titre desdites dépenses et charges s'élève à 0 euros.

## INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions des articles D.441-1-1 et D.441-1-2 du Code de commerce, les postes de dettes fournisseurs et des créances clients se décomposent comme suit.

Créances clients	Article D 441-1-2 du Code de Commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Total (1 jour et plus)
	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	

En EUROS

### A. Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées	4,00					1
Montant total des factures concernées TTC	76 005	87 110	140 299	0	44 421	271 829
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	1,5%	1,7%	2,7%	0,0%	0,9%	5,2%

### B. Factures exclues du A. relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre des factures exclues  
Montant total des factures exclues

### C. Tranches de retard de paiement

Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement      Délai contractuel : 30 jours fin de mois

## Dettes fournisseurs

Article D 441-1-1 du Code de Commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

En EUROS	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
----------	------------------------	--------------	---------------	---------------	------------------	---------------------------

### A. Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées	78					30
Montant total des factures concernées TTC	358 586	151 426	156 308	2 245	563	310 541
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	10,5%	4,4%	4,6%	0,1%	0,0%	9,1%

### B. Factures exclues du A. relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre des factures exclues  
Montant total des factures exclues

### C. Tranches de retard de paiement

Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement      Délai de 15 jours date de comptabilisation de facture

## SITUATION DE LA SOCIÉTÉ A LA DATE DU PRÉSENT RAPPORT ACTIVITÉ DE L'EXERCICE EN COURS ET PERSPECTIVES

### **ACTIVITE DE L'EXERCICE EN COURS**

L'été 2023 en France métropolitaine a été une nouvelle fois été marqué par d'importants épisodes caniculaires. Cet été a également vu le retour à la normale de la fréquentation de la clientèle internationale et des groupes (scolaires, seniors, Tour Opérateurs, Agents de Voyages, autocaristes, CSE, ..) après la crise sanitaire COVID 19.

L'attractivité de la Vallée de Chamonix se confirme avec un taux d'occupation de la Vallée de Chamonix en hausse de + 2,2 % par rapport à l'année précédente.

La Vallée de Chamonix a connu :

- Un beau mois de juin ensoleillé avec des chaleurs estivales
- Le mois de juin 2023 a été le mois de juin le plus chaud jamais enregistré.
- Marathon du Mont-Blanc : grand succès des épreuves organisées du 22 au 25 juin.2023.
  - Un début de mois de juillet caniculaire puis très mitigé (orages, vents, pluie)
  - Coupe du Monde d'escalade les 08 et 09 juillet 2023 : public au rendez-vous de l'événement.
  - Passage du Tour de France à Saint Gervais, Passy, Combloux et Megève les 17, 18 et 19 juillet.2023
  - Téléphérique Aiguille du Midi fermé durant 9 jours d'intempéries
  - Un début de mois d'août couvert et pluvieux puis très ensoleillé et caniculaire
  - Forte affluence durant la semaine du 15 août 2023
  - Météo favorable pour la plupart des courses de l'UTMB dernière semaine d'août.
  - Première quinzaine de septembre ensoleillée et caniculaire

Au 15 septembre 2023, les recettes cumulées boutiques et restauration de 2 101 K€ sont en hausse de +15,9 % par rapport aux 1 812 K€ de n-1.

### **PERSPECTIVES**

#### 1- Renouvellement de l'exploitant du restaurant « le Panoramic »

Dans le cadre du contrat de délégation de service public en date du 5 décembre 2013 portant sur l'exploitation et la construction des domaines skiables de Chamonix Mont-Blanc, la Compagnie du Mont-Blanc SA et la Compagnie du Mont blanc -Restauration (CMB-R), ont la charge de l'exploitation de quatre restaurants situés sur le domaine communal (Panoramic du Brévent, Snack des Grands Montêts, La Bergerie, Plan Joran).

L'article 19-13 du contrat de délégation de service public permet à cet égard à CMB SA, au choix, de gérer directement ces différents établissements ou d'en subdéléguer la gestion après mise en concurrence.

Par convention du 24 octobre 2018, la gestion du Panoramic du Brévent a ainsi été confiée à la SARL BG.

Le terme de ce contrat étant fixé au 30 novembre 2023, CMB-R a lancé en avril 2023 une nouvelle procédure de mise en concurrence visant au renouvellement de ce contrat.

A la date limite de remise des candidatures le 1<sup>er</sup> juin dernier, seule une entreprise s'est portée candidate à l'attribution de ce contrat. Il s'agit de la SARL BG, actuel exploitant qui avait été sélectionné en 2018 lors du premier appel d'offres et qui de surcroît occupe les lieux depuis 2011.

CMBR considère que les critères de garanties techniques, professionnelles et financières sont remplis. Un cahier des charges sera alors adressé au candidat agréé avec un objectif de dépôt de son offre au plus tard le 31 août 2023 au soir en vue d'une signature du nouveau contrat d'exploitation le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et une prise d'effet au 1<sup>er</sup> décembre 2023.

#### 2- **Convention CMB R**

CMB R détenue à 100 % s'appuie sur les services supports de CMB SA. A compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 le montant annuel des prestations de services sera porté à 95,7 K€ HT.

\*\*\*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

**L'associé unique**

**RÉSULTATS DE COMPAGNIE DU MONT-BLANC RESTAURATION  
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
En Euros					
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
- Capital social	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000
- Nombre d'actions	141 129	141 129	141 129	141 129	141 129

<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
- Chiffres d'affaires hors taxes	3 019 061	2 992 423	1 157 788	2 783 862	4 373 567
- Résultat avant impôts, participation, provisions et dotations aux amortissements	404 555	413 410	98 103	593 060	924 393
- Impôts sur les bénéfices	63 443	84 699	-54 241	87 694	192 969
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
- Résultat après impôts, participation, provisions et dotations aux amortissements	245 300	215 087	-80 689	360 295	563 506
- Résultat distribué	0	0	0	0	0

<b>Résultat par action</b>					
- Résultat après impôts, participation, mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,33	1,08	1,08	3,58	5,18
- Résultat après impôts, participation, provisions et dotations aux amortissements	1,52	-0,57	-0,57	2,55	3,99
- Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,90	2,00

<b>Personnel</b>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	13	17	9	12	13
- Montant de la masse salariale de l'exercice	364 387	423 411	163 772	345 188	521 205
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	131 243	131 261	7 138	95 400	158 026

**TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 16 NOVEMBRE 2023**

**1<sup>ère</sup> RESOLUTION ORDINAIRE- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS**

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2023 et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2023 lesquels font apparaître un total bilan de 5 613 547.09 € et un bénéfice de 360 295.39 €.

Aucune dépense non déductible de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 223 quater du Code général des impôts, n'est à reporter et approuver sur l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION ORDINAIRE – AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le résultat de l'exercice s'élève à 563 505.72 euros et peut être affecté de la manière suivante :

<b>Report à nouveau antérieur</b>	4993.24 €
<b>+ Résultat bénéficiaire de l'exercice</b>	563 505.72 €
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>568 498.96 €</b>
- 5% affectés à la réserve légale	- 28 175,29 €
- Distribution de dividendes	- 282 258,00 €
<b>Solde affecté au report à nouveau</b>	<b>258 065,67 €</b>

**Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire distribué au titre de l'exercice clos le 31 mai 2023 est de 2 euros par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 29 novembre 2023.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

:

Exercice	Dividende
2019/2020	0 €
2020/2021	0 €
2021/2022	127 016 €

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION ORDINAIRE – POUVOIRS**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

procès-

**COMPAGNIE DU MONT-BLANC RESTAURATION**  
SARL unipersonnelle au capital de 2.160.000 €  
Siège : 35 Place de la Mer de Glace 74400 CHAMONIX  
RCS : ANNECY 301 350 161

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 16 NOVEMBRE 2023  
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2023  
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

.../...

**2<sup>ème</sup> résolution – AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Le résultat de l'exercice s'élève à 563 505.72 euros et peut être affecté de la manière suivante :

<b>Report à nouveau antérieur</b>	4993.24 €
+ Résultat bénéficiaire de l'exercice	563 505.72 €
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>568 498.96 €</b>
- 5% affectés à la réserve légale	- 28 175,29 €
- Distribution de dividendes	- 282 258,00 €
<b>Solde affecté au report à nouveau</b>	<b>258 065,67 €</b>

**Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire distribué au titre de l'exercice clos le 31 mai 2023 est de 2 euros par action.  
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 29 novembre 2023.  
Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Exercice	Dividende
2019/2020	0 €
2020/2021	0 €
2021/2022	127 016 €

Résolution mise aux voix, adoptée à l'unanimité

.../...

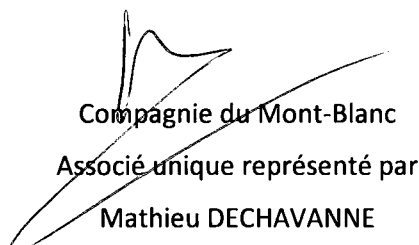
**4<sup>ème</sup> RESOLUTION – POUVOIRS**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour copie certifiée conforme.**

Chamonix, le 16 novembre 2023

  
Compagnie du Mont-Blanc  
Associé unique représenté par  
Mathieu DECHAVANNE

**mazars**

Parc des Glaisins  
7, avenue du Pré Félin  
Annecy-le-Vieux  
74940 Annecy

## **Compagnie du Mont-Blanc Restauration**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mai 2023

## **Compagnie du Mont-Blanc Restauration**

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS Annecy 301 350 161

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mai 2023

A l'Associée unique de la société Compagnie du Mont-Blanc Restauration,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Compagnie du Mont-Blanc Restauration relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juin 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Annecy, date de la signature numérique

**mazars** Signé  
numériquement par  
Xavier MARMEYS  
Date : 2023.11.03  
07:12:01 +01'00'

Xavier Marmeys


Associé

# **CMB Restauration**

**35 Place De la Mer de Glace**

**74400 CHAMONIX**

*Comptes au 31/05/2023*



## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Tableau flux trésorerie	7

### Annexes

Faits caractéristiques de l'exercice_CMBR_31052023	9
Principes, règles et méthodes comptables_CMBR_31052023	10
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions et dépréciations	15
Créances et dettes	16
Produits à recevoir et charges à payer	17
Produits et charges constatés d'avance	18
Composition du capital social	19
Ventilation du chiffre d'affaires	20
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	21
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	22
Situation fiscale différée et latente	23
Engagements financiers donnés et reçus	24
Eléments du fonds commercial	25
Effectif moyen	26
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	27
Filiales et participations	28
Evènements postérieurs à la date de clôture	29

# Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/05/2023	31/05/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	131 830	25 769	106 061	104 394
Fonds commercial	1 742 073		1 742 073	1 742 073
Autres immobilisations incorporelles	56 836	22 427	34 409	42 728
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	1 775 036	1 745 416	29 620	27 531
Autres immobilisations corporelles	2 902 405	2 368 446	533 959	648 244
Immobilisations en cours	13 617		13 617	7 286
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	544 734		544 734	544 734
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 439		2 439	2 439
Prêts	72 293		72 293	80 409
Autres immobilisations financières	9 772		9 772	9 772
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 251 034</b>	<b>4 162 058</b>	<b>3 088 977</b>	<b>3 209 610</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	12 238		12 238	5 621
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	234 156		234 156	192 430
Avances et acomptes versés sur commandes	30 118		30 118	5 425
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	350 417	739	349 678	193 478
Autres créances	122 246		122 246	162 876
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	1 746 717		1 746 717	1 717 912
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	29 417		29 417	13 551
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 525 309</b>	<b>739</b>	<b>2 524 570</b>	<b>2 291 292</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 776 344</b>	<b>4 162 797</b>	<b>5 613 547</b>	<b>5 500 903</b>

Rubriques	31/05/2023	31/05/2022
Capital social ou individuel ( dont versé : 2 160 000 )	2 160 000	2 160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	267 021	267 021
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	93 714	75 699
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	4 993	-210 271
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>563 506</b>	<b>360 295</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 693	6 332
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 099 927</b>	<b>2 659 076</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	866 865	933 374
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	800 827	574 743
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 317	2 653
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	673 501	1 213 112
Dettes fiscales et sociales	98 930	60 964
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 496	45 296
Autres dettes	6 684	6 684
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	5 000	5 000
<b>DETTES</b>	<b>2 513 620</b>	<b>2 841 826</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 613 547</b>	<b>5 500 903</b>

Rubriques	France	Exportation	31/05/2023	31/05/2022
Ventes de marchandises	3 245 287		3 245 287	1 786 842
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 128 280		1 128 280	997 020
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>4 373 567</b>		<b>4 373 567</b>	<b>2 783 862</b>
Production stockée				
Production immobilisée			2 456	
Subventions d'exploitation				132 642
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				13 191
Autres produits			388	1 579
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>4 376 411</b>	<b>2 931 275</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			14 288	9 343
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 288 840	722 186
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-48 344	17 833
Autres achats et charges externes			1 455 386	1 096 216
Impôts, taxes et versements assimilés			24 316	24 080
Salaires et traitements			521 205	345 188
Charges sociales			158 026	95 400
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			162 645	181 243
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			739	
Dotations aux provisions				
Autres charges			31 158	24 544
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 608 259</b>	<b>2 516 033</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>768 152</b>	<b>415 242</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 917	15 417
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>4 917</b>	<b>15 417</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			12 061	18 841
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>12 061</b>	<b>18 841</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-7 143</b>	<b>-3 425</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>761 009</b>	<b>411 817</b>

Rubriques	31/05/2023	31/05/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		133
Produits exceptionnels sur opérations en capital		37 500
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>37 633</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	173	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	4 361	1 461
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>4 534</b>	<b>1 461</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-4 534</b>	<b>36 172</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	192 969	87 694
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 381 328</b>	<b>2 984 325</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 817 822</b>	<b>2 624 030</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>563 506</b>	<b>360 295</b>

	31/05/2023	31/05/2022
<b>Résultat net global</b>	<b>563 506</b>	<b>360 295</b>
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	167 745	132 012
Subventions rapportées au compte de résultat	0	0
Plus et moins values de cession	0	-133
Dividendes reçus		
Abondons et pertes sur créances irrécouvrables		
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>731 251</b>	<b>492 174</b>
Elimination des produits et charges non liés à l'exploitation	-14 638	-5 090
Variation des créances et dettes sur opérations d'exploitation	-465 471	661 572
Coût de l'endettement	1 228	996
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>252 370</b>	<b>1 149 652</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-50 128	-10 468
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	133
<b>Investissements industriels nets</b>	<b>-50 128</b>	<b>-10 335</b>
Dividendes reçus		
Acquisition d'immobilisations financières	0	0
Cession d'immobilisations financières	0	0
<b>Investissements financiers nets</b>	<b>8 116</b>	<b>9 625</b>
<b>Variation des créances et dettes :</b>		
- sur les investissements industriels nets	13 200	-3 600
-sur les investissements financiers nets	0	0
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>	<b>-28 812</b>	<b>-4 309</b>
<b>Variation du capital</b>		
Dividendes versés	-127 016	0
<b>Variation des dettes financières</b>	<b>-66 509</b>	<b>-65 736</b>
Décaissements sur intérêts	-1 228	-996
<b>Variation des créances et dettes diverses</b>		
<b>Flux de trésorerie liés aux financements</b>	<b>-194 753</b>	<b>-66 732</b>
<b>Incidence des autres mouvements</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation de la trésorerie durant l'exercice</b>	<b>28 805</b>	<b>1 078 611</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>	<b>1 717 912</b>	<b>639 301</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>1 746 717</b>	<b>1 717 912</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE DURANT L'EXERCICE</b>	<b>28 805</b>	<b>1 078 611</b>

# Annexes

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

### 1) Transformation de la société en société par actions simplifiée

La proposition de transformation s'inscrit dans le cadre du développement de la société CMBR. En effet, l'adoption de cette forme juridique, dotée d'une plus grande liberté statutaire et d'un mode de fonctionnement plus simple, semble être plus favorable pour la réalisation des projets à venir.

Aux termes d'une décision en date du 10 novembre 2022, le cabinet GRANT THORNTON, a été désigné en qualité de Commissaire à la transformation.

La transformation de la Société a pris effet à compter de l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2022 décidant cette transformation.

La durée de la Société, son capital social et sa dénomination sociale restent inchangés.

Les comptes de l'exercice social clos le 31 mai 2023 sont établis, présentés et contrôlés conformément aux modalités prévues par les nouveaux statuts et les dispositions des articles L.227-1 à L.227-20 du Code de commerce relatifs aux sociétés par actions simplifiées.

Le mandat de gérant de Monsieur Mathieu DECHAVANNE a pris fin à compter de la décision de transformation de la Société, qui sera désormais gérée par la société COMPAGNIE DU MONT-BLANC SA en sa qualité de Président.

### 2) Aides en lien avec l'épidémie COVID-19

Ces aides d'État adoptées pour faire face à la crise du COVID 19 avaient permis d'atténuer les conséquences économiques d'une fermeture au public des infrastructures imposée par l'application des mesures sanitaires COVID 19 entre le 29 octobre 2020 et le 19 mai 2021.

Aucune aide n'a été perçue sur l'année en cours, la société CMBR avait en effet constaté et perçu la totalité des aides dont elle pouvait bénéficier sur les années précédentes. A titre comparatif et pour rappel des exercices précédents, le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des aides comptabilisées dans le cadre des dispositifs COVID :

	En K€ au 31/05/2022	En K€ au 31/05/2021
Indemnité activité partielle	5	44
Aide exonération de charges sociales liée à l'activité partielle	0	24
Aide au paiement des charges sociales	0	22
Fonds de solidarité	133	50

### 3) Emprunts

La société CMBR n'a pas contracté de nouveaux emprunts.

A la clôture de l'exercice clos de 31 mai 2023, la société a mobilisé la totalité de ses emprunts souscrits sous forme d'OCCC amortissables pour un montant de capital restant dû de 867 K€.

### **1- Identification des comptes et durée de l'exercice**

L'annexe au bilan est présentée avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2023.  
Le total bilan est de 5 613 547.09 € et le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 563 505.72 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 mai 2023.  
Les notes et les tableaux de la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels.

### **2- Application des conventions comptables**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC N° 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **3- Méthodes comptables**

#### **a) Changement de méthode**

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de méthode de présentation, au cours de l'exercice.

#### **b) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan au coût d'acquisition et correspondent :

- aux concessions, brevets et droits similaires amortissables sur 5 ans selon le mode linéaire,
- aux fonds de commerce.

Dans le cadre de la transposition de la directive comptable 2013/34/ UE du 26 juin 2013 et de la publication au Journal officiel du 23 juillet 2015 de l'ordonnance n° 2015-900 et du décret n° 2015-903, l'ANC a modifié le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les modifications apportées au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les exercices comptables ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 portent sur :

- la définition du fonds commercial ;
- l'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée ;
- le mali technique de fusion ;
- les informations à mentionner dans l'annexe des comptes annuels ;
- les mesures de coordination.

Les travaux relatifs à la première application de cette règle ont conduit la Société à :

- rechercher une limitation de durée d'utilisation de ses fonds commerciaux afin d'éventuellement pratiquer un amortissement ;
- effectuer un test de dépréciation des fonds commerciaux même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Le résultat de ces travaux a conduit la société à identifier deux fonds de commerce :

- le fonds de commerce du Vertical Café & Shop exploité en propre pour 1 331 K€,

- le fonds de commerce de l'établissement de Lognan et du sommet des Grands Montets exploités par Serac pour 411 K€.

La société n'a pas identifié de limitation de durée d'utilisation à ces fonds de commerce.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations. Les durées d'amortissement par catégorie de biens sont les suivantes :

- Agencement, aménagement des constructions	10 ans linéaire
- Installations techniques, matériels	5 à 10 ans linéaire
- Matériel de transport	4 à 5 ans linéaire
- Mobilier, matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans linéaire

L'amortissement économique est le mode linéaire.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition.

Des dépréciations sont éventuellement calculées en fonction de l'actif net, des perspectives d'évolution et de rentabilité des sociétés concernées ou de la valeur de réalisation estimée des participations détenues.

Les dépôts immobilisés sont évalués à leur valeur nominale.

e) Stocks

Les stocks sont principalement constitués de matières premières, d'approvisionnements et de marchandises.

Les stocks sont inscrits à leur coût d'acquisition.

La méthode de valorisation retenue est celle du « premier entré-premier sorti » (PEPS ou FIFO).

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

g) Dépréciations

Les dépréciations qui figurent au bilan concernent :

- dépréciation des comptes clients
- autres dépréciations

Les dépréciations sont calculées en fonction des risques estimés.

h) Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite résultent des obligations légales et conventionnelles et sont déterminés pour les salariés permanents et saisonniers sous déduction des éventuelles primes versées aux compagnies d'assurances en couverture de l'engagement. Le montant de l'engagement est porté en engagements hors bilan.

L'évaluation de ces engagements est calculée selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- la probabilité de maintien dans l'entreprise jusqu'au départ en retraite,
- la probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite,
- l'évolution de la base de calcul de l'indemnité,
- l'inflation,
- le taux d'actualisation (basé sur l'évolution du taux iBoxx € Corporates AA) : 3.50 % par an au 31 mai 2023,
- le prorata d'ancienneté.

La loi Fillon du 21 août 2003 a repoussé l'âge légal de mise à la retraite du salarié, à l'initiative de l'employeur, de 60 à 65 ans et a été renforcée par la loi de financement de la Sécurité Sociale du 26 décembre.

La loi de financement rectificative de la sécurité sociale promulguée le 14 avril 2023 et publiée au Journal Officiel le 15 avril 2023 prévoit notamment un recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030.

De ce fait, les indemnités de départ en retraite de l'ensemble des salariés ont été calculées avec charges sociales sur la base d'un âge de départ moyen estimé à 65 ans pour les cadres et à 64 ans pour les non cadres.

i) Intégration fiscale

CMB Restauration est soumise au régime de l'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002 et intégrée fiscalement avec sa société consolidante, la Compagnie du Mont-Blanc. L'impôt sur les sociétés comptabilisé est celui qui serait constaté en l'absence d'intégration fiscale, étant entendu qu'en cas de déficit fiscal, CMB R constate une créance sur la tête de groupe d'intégration fiscale du montant correspondant à l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal.

**4- Autres informations**

Parties liées

L'information sur les parties liées, au titre des Règlements 2010-02 et 2010-3 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables, est disponible dans le rapport spécial des commissaires aux comptes qui figure dans le rapport financier annuel.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 927 949		2 790
Terrains			
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 759 368		15 668
Installations générales, agenc., aménag.	2 059 953		7 492
Matériel de transport	68 098		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	740 014		17 847
Emballages récupérables et divers	9 001		
Immobilisations corporelles en cours	7 286		14 740
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 643 720</b>		<b>55 747</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	544 734		
Autres titres immobilisés	2 439		
Prêts et autres immobilisations financières	90 180		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>637 354</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 209 023</b>		<b>58 537</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			1 930 739	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			1 775 036	
Installations générales, agencements divers			2 067 445	
Matériel de transport			68 098	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			757 861	
Emballages récupérables et divers			9 001	
Immobilisations corporelles en cours	8 410		13 617	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 410</b>		<b>4 691 057</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			544 734	
Autres titres immobilisés			2 439	
Prêts et autres immobilisations financières	8 116		82 064	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>8 116</b>		<b>629 238</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 526</b>		<b>7 251 034</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

Frais d'établissements et développement

Fonds commercial

Autres immobilisations incorporelles	38 754	9 442		48 196
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>38 754</b>	<b>9 442</b>		<b>48 196</b>

Terrains

Constructions sur sol propre

Constructions sur sol d'autrui

Constructions installations générales, agenc., aménag.

Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 731 838	13 579		1 745 416
---	-----------	--------	--	-----------

Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 431 437	132 066		1 563 503
---	-----------	---------	--	-----------

Matériel de transport	68 098			68 098
-----------------------	--------	--	--	--------

Matériel de bureau et informatique, mobilier	720 286	7 559		727 845
--	---------	-------	--	---------

Emballages récupérables, divers	9 001			9 001
---------------------------------	-------	--	--	-------

<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 960 659</b>	<b>153 203</b>		<b>4 113 862</b>
------------------------------------	------------------	----------------	--	------------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 999 413</b>	<b>162 645</b>		<b>4 162 058</b>
----------------------	------------------	----------------	--	------------------

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

### INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

### CORPOREL.

Acquis. titre	4 361				4 361
---------------	-------	--	--	--	-------

<b>TOTAL</b>	<b>4 361</b>				<b>4 361</b>
--------------	--------------	--	--	--	--------------

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	6 332	4 361		10 693
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>6 332</b>	<b>4 361</b>		<b>10 693</b>
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients			739	739
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>			<b>739</b>	<b>739</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 332</b>	<b>5 100</b>		<b>11 431</b>
Dotations et reprises d'exploitation			739	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			4 361	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	72 293	72 293	
Autres immobilisations financières	9 772	9 772	
Clients douteux ou litigieux	887	887	
Autres créances clients	349 530	349 530	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	23 708	23 708	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	98 538	98 538	
Charges constatées d'avance	29 417	29 417	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>584 143</b>	<b>584 143</b>	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice 8 116

Prêts et avances consentis aux associés

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'1 an,-5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	198	198		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	866 667	866 667		
Emprunts et dettes financières divers	800 827	800 827		
Fournisseurs et comptes rattachés	673 501	673 501		
Personnel et comptes rattachés	28 881	28 881		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 670	33 670		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	20 822	20 822		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	15 557	15 557		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 496	58 496		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 684	6 684		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 000	5 000		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 510 304</b>	<b>2 510 304</b>		

Emprunts souscrits en cours d'exercice 867 029

Emprunts remboursés en cours d'exercice 933 538

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/05/2023	31/05/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 596	1 485
Autres créances		102
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 596</b>	<b>1 587</b>

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/05/2023	31/05/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	198	41
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 573	15 413
Dettes fiscales et sociales	98 930	23 917
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58 496	45 296
Autres dettes	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>175 197</b>	<b>84 667</b>

## Produits et charges constatés d'avance

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/05/2023</b>	<b>31/05/2022</b>
Produits d'exploitation	5 000	5 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>31/05/2023</b>	<b>31/05/2022</b>
Charges d'exploitation	29 417	13 551
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 417</b>	<b>13 551</b>

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	141 129			15,31
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Chiffre d'affaires		Total	Total	%
	France	Export	31/05/2023	31/05/2022	
Prestations de services	412 581		412 581	155 711	164,97 %
Ventes de marchandises	2 955 038		2 955 038	1 786 842	65,38 %
Produits des activités annexes	1 005 948		1 005 948	841 309	19,57 %

<b>TOTAL</b>	<b>4 373 567</b>		<b>4 373 567</b>	<b>2 783 862</b>	<b>57,10 %</b>
--------------	------------------	--	------------------	------------------	----------------

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	761 009	194 126	566 883
Résultat exceptionnel à court terme	-4 534	-1 157	-3 377
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>756 475</b>	<b>192 969</b>	<b>563 505</b>

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			563 506
Impôt sur les bénéfices			192 969
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>			<b>756 475</b>
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	4 361		4 361
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>4 361</b>		<b>4 361</b>
<b>AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES</b>			
<b>RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)</b>			<b>760 836</b>

Rubriques	Montant
-----------	---------

**IMPOT DU SUR :**

Provisions réglementaires :

Provisions pour hausse de prix

Provisions pour fluctuation des cours

Provisions pour investissements

Amortissements dérogatoires

Subventions d'investissement

10 693

**TOTAL ACCROISSEMENTS**

**10 693**

**IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :**

Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :

Congés payés

Participation des salariés

Autres

A déduire ultérieurement :

Provisions pour propre assureur

Autres

15 083

**TOTAL ALLEGEMENTS**

**15 083**

**SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE -4 390**

**IMPOT DU SUR :**

Plus-values différées

53 571

**CREDIT A IMPUTER SUR :**

Déficits reportables

Moins-values à long terme

**SITUATION FISCALE LATENTE NETTE 53 571**

## Engagements financiers donnés et reçus

		Engagements donnés				
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

Engagements en matière de pension	25 361					25 361
-----------------------------------	--------	--	--	--	--	--------

<b>TOTAL</b>	<b>25 361</b>					<b>25 361</b>
--------------	---------------	--	--	--	--	---------------

		Engagements reçus				
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--

		Engagements réciproques				
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

<b>TOTAL</b>						
--------------	--	--	--	--	--	--



Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres		1
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	14	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>1</b>

## Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
COMPAGNIE DU MONT-BLANC 35 place de la Mer de Glace - 74400 CHAMONIX	Société Anonyme	6 885 554	100,00 %

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat

**FILIALES (plus de 50%)**

0,00  
 0,00  
 0,00  
 0,00  
 0,00  
 0,00

**PARTICIPATIONS (10 à 50%)**

Hôtel et Restaurants du Montenvers	75 000	40	544 240		3 789 953
Montenvers - 74400 Chamonix-Mont-Blanc	-32 546		544 240		274 504

0,00  
 0,00  
 0,00  
 0,00  
 0,00

**AUTRES PARTICIPATIONS**

0,00  
 0,00  
 0,00  
 0,00  
 0,00  
 0,00

A notre connaissance, aucun évènement n'est à signaler.

|